



(Photo : Nardy - Sébastien Fleurant)

12 juillet 2024 à 2h39

Les Laurentides se mobilisent pour la protection du territoire

Par Rédaction 

Le 5 juin dernier, le gouvernement du Québec a lancé un appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional. Des organismes de la région se sont regroupés pour encourager la population à y participer en grand nombre.

Ainsi, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et ses partenaires, Éco-corridors laurentiens, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides et l'Institut des territoires, invitent toute organisation ou tout individu à participer à un atelier d'idéation, qui aura le **18 juillet 2024, de 11 h 30 à 13 h 30**.

Ce premier événement régional permettra entre autres de présenter l'appel à projets du gouvernement du Québec et d'identifier des territoires d'intérêt par le biais d'une séance de cartographie participative.

Objectif 30 %

L'année dernière, le gouvernement du Québec a pris l'engagement d'atteindre la cible de conservation de 30 % de son territoire d'ici 2030. À l'heure actuelle, moins de 9 % du territoire de la région des Laurentides est protégé.

L'appel à projets, ouvert à tous, représente une occasion d'accroître cette proportion en proposant des territoires d'intérêt pour la conservation. Plusieurs projets sont déjà en développement dans la région, portés principalement par des élus municipaux.

Une initiative qui « donne espoir »

Selon la directrice générale d'Éco-corridors laurentiens, Marie-Lyne Després-Einspinner, les projets d'aires protégées sont une occasion de consolider la connectivité écologique de la région. « Ces initiatives permettront de répondre à l'objectif de 30 % de territoires protégés, et surtout interconnectés, tel que stipulé dans l'Accord Kunming-Montréal et le Plan Nature du Québec. En travaillant ensemble, nous renforçons la résilience des écosystèmes et préserverons la biodiversité exceptionnelle de notre région, tout en offrant des espaces naturels de qualité pour nos communautés », précise-t-elle.

« Cette initiative de conservation [...] donne beaucoup d'espoir afin de protéger le capital écologique des Laurentides. Les acteurs de la conservation se donnent ainsi un objectif très précis : celui de planifier le réseau des aires protégées en adoptant une posture active. Nous pouvons porter notre attention sur les territoires les plus intéressants sur le plan de la conservation, tout en veillant à l'harmonisation avec les différents usagers et bénéficiaires de droits du territoire », a ajouté André Goulet, cofondateur de l'Institut des territoires.

« L'effervescence actuelle du territoire pour créer des aires protégées démontre l'intelligence et l'efficacité collectives ! Le développement humain ne peut s'exercer durablement qu'en préservant la biodiversité. C'est une évidence, autant pour les générations futures qu'actuelles. La nature nous rend combien de services ? », affirme Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides.

Pour s'inscrire à l'atelier en ligne du 18 juillet, consultez [le lien suivant](#). ↗

Pour plus d'information sur l'appel à projets, consultez le [site web du gouvernement du Québec](#). ↗